

Violences conjugales : passer du symptôme au patient dans sa globalité

FMC des 8 et 9 Octobre 2010



Pourquoi cette formation

Les violences conjugales ont été peu étudiées jusqu' en 2000 bien que leur réalité soit connue.

L'importance que revêt la violence dans le couple représente **1/7ème des décès sur le plan national sont commis dans la sphère privée** (hors suicides et décès d'enfants).

La première enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff):

- réalisée par téléphone de mars à juillet 2000,
- un échantillon représentatif de 6 970 femmes âgées de 20 à 59 ans, résidant en métropole et vivant hors institutions.

Nommer et compter les violences envers les femmes

Cette enquête a montré :

- En 2000 l'ampleur de la violence conjugale
- En 2004, son coût « visible » est estimé à 1 milliard d'euros.
- En 2006, le rapport « *Violences conjugales, chiffres et mesures* » précise que tous les 3 jours une femme en meurt !

Des modifications législatives sont aussi mises en place.

- Un premier plan triennal (2005-2007) d'action globale contre les violences faites aux femmes, destiné à accompagner les femmes victimes de violences et permettre leur retour à l'autonomie.
- Le deuxième plan (2008-2010), global et interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes s'articulant autour de quatre grandes orientations (mesurer, prévenir, coordonner et protéger),
- C'est donc un thème actuel et prioritaire de santé publique et de prévention.

Nommer et compter les violences envers les femmes

Répartition géographique des homicides au sein du couple: Les départements de la région parisienne sont en tête de ce triste palmarès :

- - Seine Saint-Denis : 8 décès
- - Yvelines : 6 décès
- - Seine et Marne : 4 décès
- En province, les départements du Pas de Calais (5), de la Gironde (5) et du Bas –Rhin (4) sont ceux qui enregistrent le plus de faits.
- 42 départements n'ont enregistré aucun homicide dans le cadre familial.
- Enfin, pour les départements d'outre-mer, le bilan est le suivant : Ile de la Réunion (3), Guadeloupe (1) et Martinique (1).

Pourquoi cette formation

- Dans les déclarations des enquêtées, des différences de sensibilité entre les générations et entre les groupes sociaux se manifestent notamment au sujet des violences psychologiques.
- Ainsi, d'après une étude qualitative réalisée auprès des enquêtrices, les répondantes avaient dans l'ensemble tendance à minimiser les situations vécues ; les résultats montrent cependant que les femmes jeunes et les plus diplômées déclarent plus facilement ces faits.

quatre objectifs plan triennal (2008-2010) .

Ce deuxième plan triennal (2008-2010) s'organise en douze mesures et répond à quatre objectifs.

- **Mesurer pour briser les tabous**

Il faut parfaitement identifier et quantifier les actes de violence commis à l'encontre des femmes, afin d'en diagnostiquer l'origine et l'impact. Une meilleure connaissance de ce phénomène et sa diffusion publique aideront les femmes victimes à briser le silence dans lequel la peur les enferme.

- **Prévenir ces violences inacceptables**

Des mesures seront prises pour que l'image de la femme dans les médias soit davantage respectée.

Les dispositifs de prévention de la récurrence chez les hommes violents seront renforcés.

- **Coordonner tous les acteurs et les relais de l'action**

Des moyens seront mis en oeuvre pour que chaque département puisse garantir une prise en charge globale et pérenne des femmes victimes.

La formation des professionnels concernés par les violences faites aux femmes - professionnels de santé, travailleurs sociaux, conseillers familiaux... - sera renforcée

- **Protéger les femmes victimes et leurs enfants en tous points du territoire**

Il s'agira de faire évoluer le cadre juridique.

Les dispositifs d'accompagnement - écoute, accueil, hébergement d'urgence, logement - seront confortés.

Les rencontres entre les enfants et les conjoints violents devront s'effectuer dans des lieux sécurisés.

Pourquoi cette formation

- Parmi les femmes qui ont échappé à l'enquête, un groupe est certainement très touché par les phénomènes de violence quels qu'ils soient : les femmes hébergées en foyer et dans les centres d'accueil d'urgence ou sans domicile ; l'évaluation maximale de leur nombre est de l'ordre de 14 000 à 15 000 pour la France métropolitaine.

Objectifs de la FMC

- Dans ce séminaire, nous essayerons de voir les représentations personnelles et sociétales en rapport avec ce sujet, la réalité en France et les mesures prises pour comprendre et savoir aborder la question dans son ensemble.
- Comment être plus précoce dans le repérage?
- Comment être plus efficace dans la communication et l'accompagnement ?
- Comment être plus global dans notre démarche de recherche non pas d'un symptôme mais d'une problématique de la personne dans son contexte ?
- Comment pouvons-nous faire partie du problème ou faire partie de la solution par notre attitude ?
- Comment être en mesure de mieux communiquer ?
- Comment connaître et optimiser les ressources des partenaires pour une meilleure coordination pour la prévention et prise en charge des victimes et de leur famille